

BREVE – branche des Gardiens, Concierges

SALAIRES : FO SIGNE POUR 3% D'AUGMENTATION

Le 7 décembre dernier, nous vous faisons part de nos revendications pour les salaires dans la branche des Gardiens, Concierges. Pour rappel, **FO** a revendiqué une augmentation salariale de 5% pour les salariés des catégories A et B. Nous continuons, comme durant chaque négociation sur les salaires, de réduire de l'écart entre la rémunération d'un Gardien à 8500 UV et le SMIC, qui est fixé à 1 766,92 € depuis le 1er janvier 2024.

Les interlocuteurs de la branche se sont réunis le 22 janvier 2024 pour discuter de la question des salaires. **A l'issue des négociations, la délégation patronale s'est arrêtée sur la proposition suivante :**

Catégorie A	
1er échelon	580
Valeur du point	1,593
Part fixe	890 €
Résultat 1er niveau SMH	1 813,94 €

Catégorie B	
1er échelon	580
Valeur du point	1,728
Part fixe	890 €
Résultat 1^{er} niv. 10 000 UV	1 892,24 €
Résultat 1 ^{er} niv. 8500 UV	1 608,40 €

Cette proposition se traduit par une augmentation d'environ 3% pour les deux catégories concernées. Cette proposition reste en deçà de notre revendication initiale, mais elle contribue à réduire l'écart entre le salaire d'un gardien à 8500 UV et le SMIC.

FO se portera signataire de l'accord tout en insistant pour une réévaluation à mi-2024 et pour remettre la discussion sur les salaires à l'ordre du jour en fonction de la situation économique. L'accord sera applicable à compter du 1^{er} jour du mois suivant son extension.

Nous vous tiendrons informés dès l'extension de l'accord par les services de l'État. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'informations sur cet accord ou pour vous assurer que tous les éléments soient bien pris en compte dans votre fiche de paie.

Paris, le 26 janvier 2024

Contacts :

Nicolas FAINTRÉNIE, Secrétaire de la Section fédérale des services – 01 48 01 91 95 – services@fecfo.fr

Didier RIVIERE, Négociateur de la Convention Collective – 07 82 41 11 21 – didier.riviere37@gmail.com

Paul BRIEY, Chargé de mission branches – 06 95 73 58 83 – pbriey@fecfo.fr